

## ÉPERON BARRÉ À CHERAIN-BRISY

A 4,5 km à l'est d'Houffalize, au sud du hameau de Brisy (commune de Cherain), l'Ourthe orientale décrit une large boucle qui enserre un promontoire. Cet éperon dont le sommet dépasse de 60 m le niveau de la rivière, est protégé naturellement sur trois côtés par des pentes raides ou des abrupts avec, par endroits, des petites avancées rocheuses. L'isthme qui le relie au plateau est barré par deux levées rectilignes longues de 158 m précédées chacune d'un fossé. Ce dispositif, composé de quatre éléments défensifs accolés les uns aux autres, isole une surface disponible d'un hectare et demi environ.

Ce site, dénommé *Derrière la Vôte*, a été repéré vers 1958 par le Cercle Segnia, attiré dans ce lieu par la présence du toponyme *Chession* qui désigne la rive opposée à l'éperon <sup>(1)</sup>. Il n'avait fait l'objet d'aucune recherche archéologique. Comme une partie de l'éperon avait été déboisée récemment et replantée de petits épicéas, il était urgent d'examiner le site. Aussi, nous avons fait effectuer un relevé hypsométrique du sommet de l'éperon et du 12 août au 13



Fig. 29. — Vues des deux fossés et des deux levées barrant l'éperon.

<sup>1</sup> M. MEUNIER, Refuge antique en aval de Bistain, *Ardenne et Famenne* 1, 1958, 73-74.

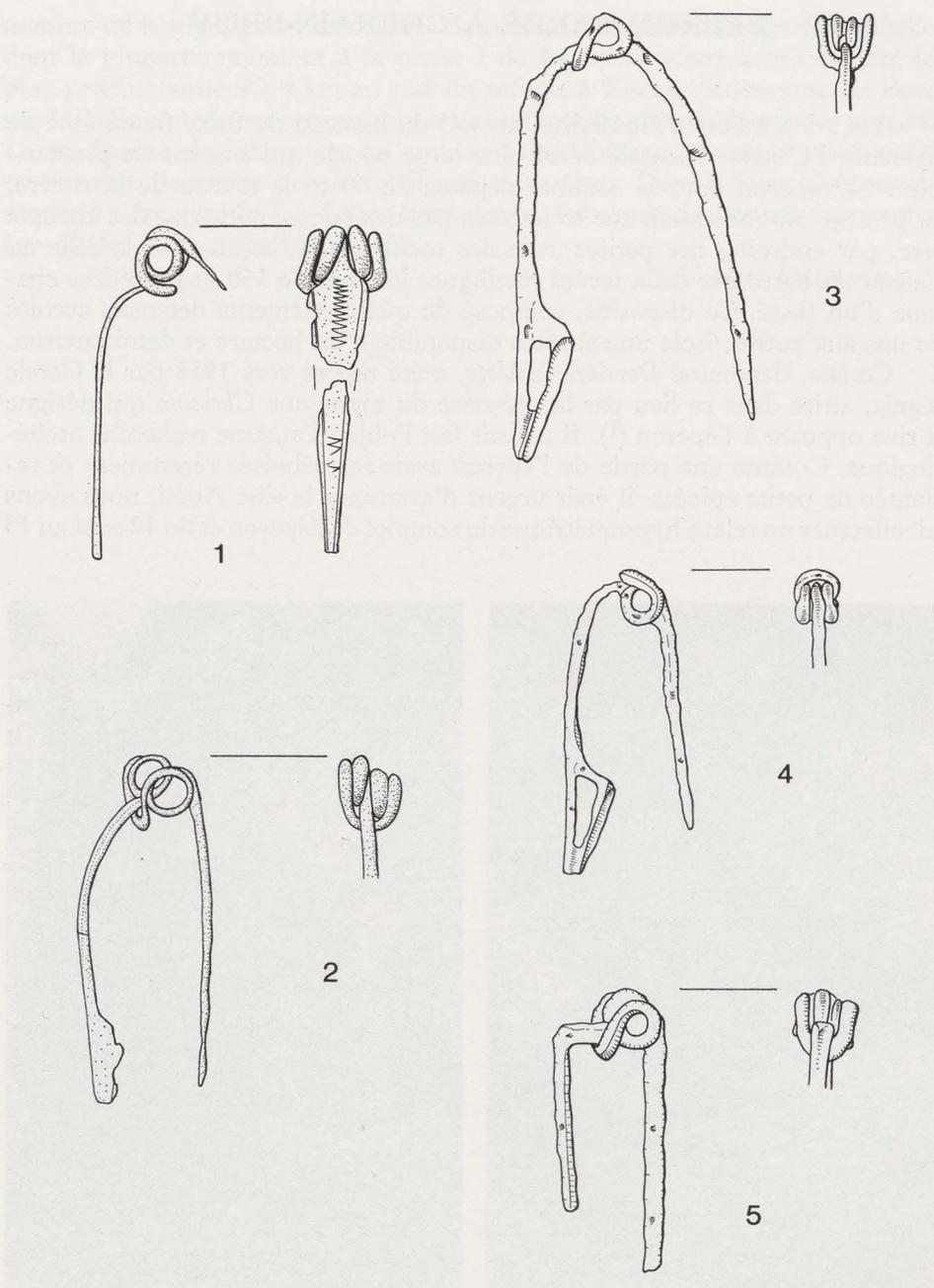


Fig. 30. — Cinq fibules (deux en bronze : 1-2, et trois en fer : 3-5) recueillies dans le dépotoir (Ech. : 2/3).

septembre 1975, nous en avons entamé la fouille. Nous avons recoupé les deux levées et les deux fossés sur le sommet du promontoire. A cet endroit, l'ensemble du dispositif défensif offre une largeur totale de 27 m. Les levées, de profil bombé, présentent une hauteur de 1,40 m et 0,85 m pour une largeur de 12 et 8 m respectivement. Elles sont formées par un amoncellement de lamelles et moellons de schiste mêlés à la terre (fig. 29). Les fossés larges de 2,30 m montrent des parois presque verticales, un fond plat et s'enfoncent à 1,10 m dans le sol en place (fig. 29).

Au sommet du promontoire, les levées et fossés s'interrompent, signalant la présence d'une entrée. Nous avons ouvert, à cet endroit, quatre tranchées dont l'emplacement a été commandé par l'implantation de grands épicéas. Il ne subsistait que fort peu de vestiges des structures qui avaient vraisemblablement protégé cette trouée dans le rempart : nous avons retrouvé trois grands trous de pieu creusés dans la roche en place et une assise de moellons de 11 m de long, évoquant les fondations d'un mur.

Nous avons, en outre, effectué un sondage à l'intérieur du refuge. Entre la levée intérieure et un bourrelet parallèle à celle-ci, long de 9 m environ, nous avons découvert un vaste dépotoir, large de 2,70 m et d'une longueur qui excède certainement 5 m. Il abritait un matériel varié : une dizaine de fibules en bronze et en fer (fig. 30), de nombreux tessons de vases, les uns façonnés à la main, les autres, au tour. On y a aussi recueilli des fragments de torchis, des charbons de bois et des scories en fer. Les fibules fournissent les meilleures indications chronologiques. Plusieurs d'entre elles sont du type de Nauheim que l'on situe à la phase III b de La Tène, soit entre 50 et 15 avant notre ère (fig. 30). On notera aussi la présence de plusieurs fragments de grands vases à cuire (type *Halturner Kochtopf*), de tessons à paroi finement peignée et quelques morceaux de *Terra nigra*.

Ce dépotoir atteste que l'éperon a été occupé à la fin de La Tène, dans une période d'insécurité qui amena les populations à se réfugier dans des sites protégés. Comme les éperons barrés ont souvent été occupés à plusieurs époques, il serait prématuré d'attribuer l'ensemble des travaux défensifs à La Tène III<sup>(1)</sup>. La poursuite des fouilles dans cette fortification nous l'apprendra peut-être<sup>(2)</sup>.

A. CAHEN-DELHAYE

<sup>1</sup> Signalons la présence de plusieurs sites de tombelles, vraisemblablement de l'âge du fer, au nord et à l'ouest de notre éperon, dont les plus proches sont distants de 2 km à peine.

<sup>2</sup> Nous remercions très vivement les membres du Cercle Segnia et particulièrement M. Meunier qui nous invita à explorer ce site et nous fournit les autorisations de fouille et M. Contet, pour son aide effective sur le terrain, les propriétaires des parcelles fouillées, M. l'Abbé Bihain et les familles Jacquemin et Miliche.